

AVIS DE PARTICIPATION

Pour être admis à l'assemblée générale du 29 novembre 2019, le présent avis de participation devra être en possession de MITHRA PHARMACEUTICALS SA **au plus tard le 23 novembre 2019**.

La/le soussigné(e) : (compléter)

Domicilié(e)/ayant son siège social à : (compléter)

avise MITHRA PHARMACEUTICALS SA de son intention d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 29 novembre 2019 à 14 h, rue de l'Expansion 57 à 4400 Flémalle (Belgique), soit :

- (i) avec toutes les actions inscrites à son nom au registre des actionnaires de la société à la date d'enregistrement (soit le 15 novembre 2019 à minuit) et avec toutes les actions dématérialisées dont il aura notifié la propriété à la date d'enregistrement (si participation avec un nombre d'actions autre, le mentionner ci-après) ;
- (ii) en sa qualité d'administrateur de la société ;
- (iii) en sa qualité de commissaire de la société.

Fait à, le

(Signature(s))